

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 12 février 1867](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 12 février 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 février 1867](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destination87, rue d'Amsterdam, Paris

Description

RésuméSur l'élection législative de 1867 (élection d'un député de la circonscription de Vervins au Corps législatif en remplacement d'Antoine Vilcoq, décédé) : Godin juge que le pays est représenté par des « nullités » ; il est favorable à une candidature d'Odilon Barrot ; il demande à Jules Favre si l'opposition s'occupe de la question.

Mots-clés

[Décès](#), [Élections](#)

Personnes citées

- [Barrot, Odilon \(1791-1873\)](#)
- [Vilcoq, Antonin \(1822-1867\)](#)

Événements cités[Élections législatives \(17 mars 1867, circonscription de Vervins\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 30/12/2023



Quir le 21 février 1867

À Monsieur Jules Favre

Monsieur

ce n'est pas de mon poids que je
viens vous entretenir aujourd'hui.
C'est de la raison, que la mort de
M. Villegay vient de faire au corps
législatif pour votre inscription
électorale.

Notre pays semble enfin pris de
l'habitude de savoir que des nullités
pour la représentation et un sentiment
d'inquiétude s'empare des esprits en
présence des noms qui se voient
pas de se mettre en avant comme
candidats à cette élection, sans attirer
à l'attention des électeurs.

Chaque est à se demander, si
on ne présentera aucun candidat plus
digne et plus digne de suffrage
des électeurs, un nom semble devoir
entraîner une grande majorité est
celui de M. Edouard Pequet si ce n'est
au suffrage des électeurs.

Ne craignez pas trop de vous demander
si l'opposition s'empare de cette élection

si elle appuierait la candidature
 de M. Edouard Parrot, et si M. de la Roche
 peut être disposé à se porter candidat
 si on était ainsi assuré de pourvoir
 une élection assurée et elle aurait
 le mérite de faire partie d'une
 inscription électorale de son
 apathie.

Enfin je vous prie d'agréer
 mes sentiments de haute considération

Godefr.